

Le P'tit LUSIGNIEN

DÉCEMBRE ● 2017 ● n°57

Meilleurs Vœux 2018





Christian BRANLE

Maire de Lusigny-sur-Barse,
Vice Président du Conseil Départemental
Président du PNRFO



Mesdames et Messieurs, chers Lusigniens,

Dans ce numéro 57 du P'TIT LUSIGNIEN vous serez informés de l'activité communale de ces derniers mois, sur les évènements prochains, sur les décisions prises en conseil municipal, sur la vie communale en général, une communication qui je le sais est attendue par un grand nombre d'entre vous.

Les photos présentées témoignent de l'activité associative développée dans notre commune mais aussi de l'implication forte des bénévoles et des habitants sans oublier les acteurs socio-économiques qui font le dynamisme de notre commune.

L'équipe de rédaction mobilisée pour la réalisation de ce 57^{ème} numéro a su de nouveau concevoir un bulletin municipal de qualité, moderne et agréable à parcourir avec une attention particulière portée sur la mise en page et sur les photos qui fixent les moments importants de notre village.

Vous le savez sans doute, la commune fait partie depuis le 1^{er} janvier 2017 de « TROYES CHAMPAGNE METROPOLE », la nouvelle agglomération Troyenne qui rassemble désormais 81 communes. Nous avons consacré dans ce numéro, une information spécifique en pages 16 et 17 concernant les actions développées et les projets qui ont un intérêt particulier pour les lusigniens. Jour après jour, semaine après semaine, nous apprenons à fonctionner sur de nouveaux périmètres, avec de nouvelles compétences et avec 80 autres communes.

La commune de Lusigny bénéficie d'une certaine expérience dans le domaine du travail collectif et de la mutualisation des actions et des moyens puisqu'elle est très active au sein du PNRFO depuis bientôt 50 ans et a su développer avec 55 autres communes des actions très structurantes sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro qui aborde la vie scolaire, les manifestations à venir, les travaux communaux, la mise en valeur du verger communal, le fleurissement, l'état civil et bien d'autres thèmes qui concernent notre village.

Je suis certain que vous apprécierez cette édition et si toutefois vous aviez le souhait de rédiger un article sur l'histoire communale, sur le patrimoine bâti ou naturel, sur un personnage qui a marqué la commune, sur un évènement, c'est avec grand plaisir que le comité de rédaction vous accompagnerait pour présenter lors d'un prochain numéro ce récit, qui permettrait à chacune, chacun d'entre nous de connaître encore mieux notre commune.

J'aurai sûrement l'occasion de vous croiser lors des vœux du Maire ou lors des fêtes de fin d'année et dans l'attente, je vous souhaite Madame, Monsieur, une très bonne fin d'année et une excellente année 2018.

Vœux Du Maire

Tous les Lusigniens sont invités aux vœux du Maire et des Membres du Conseil Municipal

SAMEDI 20 JANVIER 2018
A 18 H 30 A LA GRANGE
spectacle gratuit
tout public
suivi du pot de l'amitié



MOMENT DE PARTAGE AVEC LES AINÉS

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 4 février 2018 à 12 h à La Grange

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, invite tous les aînés de plus de 70 ans, afin de passer un agréable moment en leur compagnie. Les invitations étant faites à

partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1948 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas,

ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

Attention, la date limite des inscriptions est le 15 janvier 2018



CALENDRIER DES EVENEMENTS

JANVIER 2018

Samedi 20 18h30 Vœux du Maire et de l'équipe Municipale - La Grange

FEVRIER 2018

Dimanche 4 12h00 Repas des Aînés - la Grange
Samedi 10 20h30 Concert « tout pour la chanson » - La Grange
Dimanche 11 Porte-ouverte Ecole de danse « la Sittelle » la Salle des fêtes Bernard Hussenet

MARS 2018

Dimanche 4 Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers à la Grange
Dimanche 11 14h00 - 20h30 Concours de Tarot - la Grange
Vendredi 23 14h30 - 18h30 Don du sang - La Grange
Samedi 31 Régates du CNHS - Lac d'Orient

AVRIL 2018

Dimanche 1^{er} Régates du CNHS - Lac d'Orient
Samedi 7 et dimanche 8 Régates du CNHS - Lac d'Orient
Dimanche 15 Vide Dressing AALL - la Grange

MAI 2018

Mardi 8 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Samedi 19 et dimanche 20 Régates du CNHS - Lac d'Orient

JUIN 2018

Dimanche 3 15h00 - 18h00 Concert organisé par l'école de Musique à la salle des fêtes

JUILLET 2018

Vendredi 13 22h15 **FETE NATIONALE**
Défilé aux lampions suivi du feu d'artifice tiré près de la sculpture Rinke puis bal des Pompiers à la Grange
Samedi 14 Après-midi Diverses animations à la Grange et Place de l'Europe (horaire non défini)

AOÛT 2018

Vendredi 24 14h30 - 18h30 Don du sang - La Grange
Commémoration du 28 août 1944 (Plaque gendarmerie-Différents monuments aux morts - messe etc) (horaire et lieu non définis)

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet www.lusigny-sur-barse.fr pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieux). Vous pouvez également les lire sur le panneau d'affichage, géré par la Commune, situé sur la place de l'Europe.

LE DON DU SANG



Un geste qui sauve
Venez nombreux !

Vendredi 23 mars 2018
de 14h30 à 18h30
à la Grange

Vendredi 24 août 2018
de 14h30 à 18h30
à la Grange

Directeur de la publication :
M. Christian BRANLE

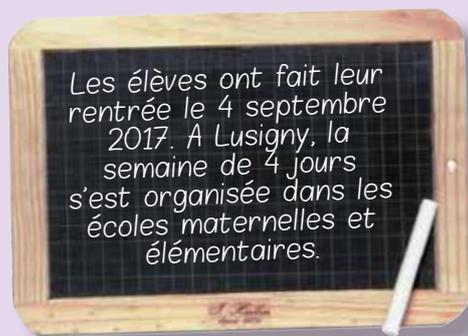
Rédaction : commission communication et tourisme
Maquette et impression : imprimerie La Renaissance
labélisée Imprim'Vert.

Juillet 2017
Tirage : 911 exemplaires

Dépôt légal : 26-331/o
2^e trimestre juin 2017



Année scolaire 2017/2018



Ecole Maternelle «Les Lutins d'Orient» :

87 élèves : PS, MS, GS/MS, GS
Directrice : Madame BEAULIEU



Ecole Élémentaire «Le Grand Pré Vert» :

170 élèves : CP, CP/CE1, ULIS, CE1, 2 x CE2, CM1, CM2 (Effectif en hausse qui a engendré une nouvelle classe)
Directrice : Madame GARNERIN



Collège «Charles Delaunay» : 558 collégiens (22 divisions)

Principal : Monsieur FINOT - Nouveau Principal Adjoint : Monsieur AUSSDAT (a exercé précédemment au collège Paul Portier de Bar sur Seine en tant que chargé de la gestion de l'établissement durant 9 ans)



● Enfants, jeunes, moins jeunes et anciens, de belles choses à se transmettre ...

Les enfants de l'école maternelle confectionnent de belles décorations de Noël.

De la petite section à la Grande section, les enfants créent... Noël est la fête des enfants par excellence et une merveilleuse occasion pour colorier, fabriquer, préparer ces fêtes de fin d'année en classe avec leurs maîtresses et présenter tous ces décors aux chers parents.....



● VERGER, MON AMI !

Les Amis du Parc ont mis en place des outils pédagogiques en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient pour les écoles

Ils en gardent un beau souvenir....

Des enfants de l'école maternelle de Lusigny (GS/MS) travaillent sur le thème du verger tout au long de l'année scolaire avec leur enseignante. Mardi 17 octobre dernier au cours d'une magnifique journée ensoleillée, les enfants accompagnés de leur maîtresse ont visité le verger des Epinettes en compagnie de Thierry Tounebize du Parc. Ils ont découvert les arbres fruitiers, ramassé des pommes, les ont nettoyées et ont participé au pressage du jus.

● La Commune, la maison de retraite «La Salamandre» ont permis aux enfants de dessiner la carte de vœux 2018 : un bel échange

En novembre et décembre dernier, les enfants de la classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), accompagnés de leur enseignante, Madame Coffinet, se rendaient régulièrement à la Maison de retraite «La Salamandre» pour dessiner la carte de vœux communale 2018 . Un groupe de personnes âgées, résidents à la maison de retraite «La Salamandre», s'est porté volontaire pour épauler les enfants.



33 élèves accompagnés de leurs 2 enseignantes (Mesdames Garnerin et Coffinet), d'un bénévole intervenant à l'école, d'un parent et des membres de l'Equipe Communale, des employés municipaux, s'étaient donnés rendez-vous au Verger Communal de Lusigny vendredi 20 octobre 2017.



Les enfants ont travaillé en classe sur les variétés des fruitiers. Chaque enfant a parrainé un arbre fruitier. Beaucoup d'entre eux souhaitent, nous ont ils dit, inviter un membre de leur famille à venir «faire connaissance du verger communal et découvrir les variétés des arbres».

Les adultes présents ont aidé les élèves à se repérer dans le verger puis à accrocher dans les arbres les écriteaux en ardoise (offert par le couvreur du village Edouard Hebert). La Commune a préparé un goûter bien apprécié des enfants : quelques tartines de confitures de fruits et jus de pommes.

Cet échange a permis d'agir ensemble, réunissant jeunes et adultes dans un travail commun.

● Commémoration du 11 novembre

Le temps pluvieux et venteux n'a pas découragé le cortège officiel, les habitants, les enfants de l'école primaire du Grand Pré Vert et ceux du collège Charles Delaunay, accompagnés du corps enseignant et de leurs parents, tous venus pour honorer la mémoire des disparus lors de la Grande Guerre de 1914-1918.

Les élèves de l'école élémentaire ont réalisé des «drapeaux bienveillants» avec des messages de paix, fraternité et tolérance qui ont entouré le monument aux morts place Maurice Jacquinet.

Les collégiens ont lu, à tour de rôle, la lettre du soldat, René JACOB, tué à Verdun en 1916. Fils de charbon, boulanger à Bussy-en-Othe (Yonne). Marié et père de trois enfants dont l'aînée avait 8 ans. Lettre qui relate l'horreur du «champ de carnage» au moment de la bataille de la Marne.

Les élèves de l'école de musique et les enfants ont joué et entonné la Marseillaise.

Après le dépôt de gerbes, suivi de l'appel des morts, Christian BRANLE a lu le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, puis le cortège s'est rendu au cimetière où les enfants ont déposé sur chacune des 17 tombes des soldats morts pour la France, un bouquet de fleurs.





● L'accueil collectif de mineurs (ACM) périscolaire et vacances scolaires

Depuis cette rentrée scolaire 2017, l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) compte 105 enfants inscrits originaires de Lusigny sur Barse et des communes alentours, avec une présence quotidienne de 35 à 50 enfants.

Suite à l'arrêt des NAP (Nouvelles activités périscolaires), cette année, l'ACM s'est adapté et a revu son organisation afin de maintenir le service rendu aux habitants des communes du territoire.

Ainsi l'ACM fonctionne chaque jour en périscolaire de 7h00 à 9h00 puis de 17h00 à 18h30 mais aussi chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 7h00 à 18h30 en journée continue avec repas.

La Ligue de l'Enseignement s'investit pour la mise en œuvre de son projet éducatif en partenariat avec les communes de Courteranges, de Lusigny sur Barse, de Montieramey, de Montreuil sur Barse, la CAF de l'Aube, la MSA, la DDCSPP, le Conseil Départemental de l'Aube.



Pour tous renseignements : tarifs, activités, horaires

N'hésitez pas à rencontrer Christine PLOIX de La Ligue de l'Enseignement
2, rue Georges Clémenceau
10270 LUSIGNY SUR BARSE Tél. 03 25 41 29 20
acm-lusigny@laligue10.org



● Animation d'un stage d'atelier arts plastiques

Durant les vacances de la Toussaint 2017, dans une bonne ambiance, Dominique LACROIX, institutrice en retraite, avait organisé un stage d'arts plastiques avec les enfants de 7 à 13 ans sous le préau à côté de la Mairie. Les enfants étaient ravis. Un beau partage..



● La chasse aux bonbons surprenants ou terrifiants ces maquillages d'Halloween



Durant ces dernières vacances d'automne ensoleillées, les habitants de Lusigny ont pu croiser dans les rues des « petits monstres ». Il s'agissait des enfants déguisés de l'accueil collectif de mineurs organisé par La Ligue de l'Enseignement. De plus, vous avez certainement croisé des grands enfants se promenant masqués, certains entre copains, d'autres en famille, arpentant les chemins de notre village à la recherche de portes et sonnettes généreuses en bonbons : un moment évidemment très attendu et apprécié des enfants.

Des grands, déguisés également, étaient ravis de les accueillir pour leur faire des frayeurs et offrir des friandises.



● Formation à la taille de fruitiers

**2^{EME} FORMATION OFFERTE AUX LUSIGNIENS
DIMANCHE 18 FEVRIER 2018 à 9h30**

A nouveau, des membres de l'Association « Les Vergers aux Chouettes » viendront bénévolement à Lusigny **au Verger Communal de la Jonchère** pour une formation à la taille. Ils vous guideront, vous donneront des conseils, répondront à vos questions etc.. Venez avec vos outils : sécateur, coupe branche, gants etc. N'achetez rien, prenez ce que vous avez dans vos ateliers. Matinée conviviale garantie.



INSCRIPTION AVANT LE 10 FEVRIER 2018 A LA MAIRIE :

Soit par téléphone au 03 25 41 20 01 ou par mail : mairie.lusigny@wanadoo.fr

SEANCE DU 18 MAI 2017

Projet structure - ACCUEIL PERI ET EXTRA SCOLAIRE

RAPPELLE la délibération du conseil municipal en date du 12 février 2016 décidant d'engager une étude d'aménagement voire d'extension de locaux communaux existant - sis 12 rue Maréchal Foch. En vue d'y créer une structure d'accueil péri et extrascolaire.

PRESENTE l'avant-projet établi dans ce sens par le Cabinet JUVENELLE, architecte, retenu en qualité de Maître d'œuvre. Le coût global pour cette opération s'élèverait donc à 1 487 398.81 € HT soit 1 784 878.57 € TTC.

DONNE MANDAT au Maire pour mener toutes démarches et procédures permettant de donner une suite favorable à ce dossier (permis de construire, marchés à procédure adaptée...)

CHARGE le Maire de solliciter les aides financières susceptibles d'être accordées pour ce type de projet (subventions, fonds de concours, Troyes Champagne Métropole)

Bâtiments : aménagement d'une classe complémentaire au groupe école primaire

EXPOSE que les services de l'Inspection Académique ont confirmé l'ouverture, dès la rentrée scolaire 2017/2018, d'une classe supplémentaire à l'école primaire.

DIT qu'en l'état actuel, la commune ne dispose pas des locaux suffisants et qu'il y a lieu d'engager les travaux nécessaires.

DIT qu'il pourrait être procédé à la transformation d'un préau actuel en salle de classe

PRESENTE les devis correspondants faisant apparaître un coût de travaux de 33 867.24 € HT soit 40 640.69 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE d'engager les travaux, comme indiqué ci-dessus

Fixation des attributions de compensation allouées en 2017 aux communes membres de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

Au vu du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées adopté lors de sa réunion du 10 mars 2017, le conseil de communauté du Troyes Champagne Métropole a fixé par une délibération du 27 mars 2017, le montant des attributions de compensation qui seront versées en 2017 aux 81 communes membres de la nouvelle communauté d'agglomération.

Le montant individuel de ces attributions de compensation a été calculé en tenant compte des éléments suivants :

- 1° Le transfert de la fiscalité professionnelle communale à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole
- 2° Application d'un régime de neutralité fiscale
- 3° Le transfert et la restitution de compétences entre la nouvelle communauté d'agglomération et les communes :

Les évolutions juridiques et administratives liées à l'exercice des nouvelles compétences statutaires donnent également lieu à un ajustement de l'attribution de compensation des communes concernées.

Les transferts de compétence portent sur les cotisations communales au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), les cotisations communales au Syndicat de Gestion du Gymnase de Bouilly, le régime spécial de fiscalité éolienne instauré par la communauté de communes de Seine Melda Coteaux.

La restitution de compétences concerne uniquement la commune de Lusigny sur Barse qui reprend dans son budget des frais de personnel dont les missions sont désormais exclusivement communales.

En application de l'article du Code Général des Impôts, le montant des attributions de compensation allouées en 2017 aux communes membres et fixées par le conseil de communauté

lors de sa réunion du 27 mars 2017 doit être approuvée par la majorité qualifiée des conseils municipaux des quatre-vingt une communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Au terme de cet exposé et au vu des conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, il vous est demandé de vous prononcer sur cette répartition.

Entendu cet exposé, les membres du conseil, à l'unanimité accepte la proposition de compensation proposée par Troyes Champagne Métropole pour l'année 2017, pour un montant de 329 006 €.

Personnel communal : - reconduction des contrats aidés

Monsieur le Maire

- **PROPOSE** de renouveler les contrats aidés existants pour une période de 12 mois
- **INDIQUE** que, compte tenu de l'élection du Président de la République les taux de prise en charge de 80 à 85% pourront être révisés.

Personnel communal : - créations de postes

Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article 1, de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

1 - Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité allant du 4 septembre 2017 au 08 juillet 2018 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'entretien des locaux, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 11/35^{ème} annualisés.

2 - Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité allant du 1er novembre 2017 au 08 août 2018 inclus ; Cet agent assurera des fonctions d'entretien des locaux, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 24/35^{ème} annualisées.

Acquisition matériel

Le conseil municipal,

DECIDE l'acquisition d'une tondeuse pour un montant de 2 621.40 € TTC auprès de la société « AUBE REMORQUE »

Questions et informations diverses

Demande de réunion à organiser avec les riverains de la rue du Four et du lotissement DEFERT pour évoquer la problématique du fossé mitoyen qui s'effondre

- la commission VOIRIE va organiser cette réunion dans les semaines à venir

Demandes des jeunes d'une installation d'espace de jeux

- la commission VOIRIE travaille sur ce projet

NAP : courrier des instituteurs

Le conseil municipal entend les arguments des instituteurs en défaveur du maintien des NAP pour l'année 2017-2018. Décision de principe du conseil municipal dans l'attente du décret qui devrait sortir cet été.

Avis de principe du conseil municipal : reporté en juin

Demande de bénévoles de la bibliothèque :

- Une plaque avec les horaires d'ouverture de la Bibliothèque et du Centre de Loisirs sera posée
- Sur le pilier près de la petite porte d'entrée.

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Rythmes scolaires : possibilité de repasser à la semaine de 4 jours

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu l'avis du conseil d'école maternelle en date du 6 juin 2017

Vu l'avis du conseil d'école primaire en date du 12 juin 2017

Considérant que les enseignants et les parents d'élèves se sont prononcés majoritairement pour un retour à la semaine des 4 jours ;

SOLLICITE auprès de Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aube, l'autorisation d'un retour à la semaine scolaire organisée sur 4 jours pour l'ensemble des écoles publiques de la commune dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Questions et informations diverses :

- Remerciements pour la tenue des bureaux de vote
- Canicule : incident coup de chaleur, demande de ventilateurs, aération des locaux très tôt par les agents communaux
- Gens du voyage : samedi 24 juin
- Inauguration et souscription église : 30 000 € atteints

SEANCE DU 20 JUILLET 2017

Soumission au groupement de commandes pour la mise en place d'un marché alloti de téléphonie fixe et d'accès internet

La Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole propose aux communes qui la composent de constituer un groupement de commandes afin de retenir un ou plusieurs opérateurs communs chargés de procéder à la passation d'un marché alloti de téléphonie fixe et d'accès internet dont les caractéristiques sont les suivantes :

Pour la téléphonie fixe, il s'agit des accès analogiques de base, accès numériques T0 et T2. Ne seront pas intégrés les services d'IPBX.

Pour les accès Internet, il s'agit des accès types ADSL, VDSL, SDSL, Accès Fibre (FTTH, FTTO) et liaisons VPN.

Il est convenu que la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole assurera les fonctions de coordonnateur du groupement et sera à ce titre chargée de l'élaboration du dossier de consultation, de son lancement par voie d'appel d'offres, de la sélection des candidatures et des offres, de la signature des marchés de fournitures de services et de leurs notifications. La Commission d'appel d'offres (C.A.O.) sera celle du coordonnateur du groupement, à savoir Troyes Champagne Métropole. Chaque collectivité exécutera ensuite en son nom propre ses marchés.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

SOUTMET la candidature de la commune de Lusigny-sur-Barse, pour intégrer le groupement de commandes pour le marché de téléphonie fixe et d'accès internet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous documents à intervenir au titre du présent exposé des motifs.

2017/037 - Restauration scolaire - Marché de fourniture des repas

Rappelle que la commune a lancé un marché selon une procédure adaptée (MAPA), concernant la fourniture et la livraison des repas servis dans la cantine scolaire des primaires et maternelles.

Le Conseil municipal retient à l'unanimité, l'offre présentée par le groupe ESAT LE TERTRE concernant :

la préparation et livraison de repas en liaison froide pour le service de restauration scolaire

conclu moyennant un prix unitaire repas primaire, maternelle, adulte : 2.56 € HT, 2.70 € TTC

Question diverse

- Demande d'entretenir l'espace vert situé derrière la poste

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2017

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE – décisions prises

Projet de construction d'un accueil périscolaire

Le Maire, **FAIT SAVOIR** que dans le cadre des délégations reçues, il a confié au bureau DEKRA à TROYES, la mission de coordination SPS (sécurité, protection, santé) ainsi que la mission de contrôle technique pour un montant respectif de 3 360 € HT soit 4 032 € TTC et 6 240 € HT soit 7 488 € TTC.

Achat d'un lave-vaisselle, pour la cantine

Le Maire, **FAIT SAVOIR** que dans le cadre des délégations reçues, il a fait l'acquisition d'un lave-vaisselle auprès de la société AM pro pour un montant de 1 883 € HT soit 2 259.60 € TTC.

Soumission au groupement de commandes pour la mise en place d'un marché de fourniture de papier

La Ville de Troyes propose aux communes de l'agglomération de constituer un groupement de commandes afin de retenir

un ou plusieurs opérateurs communs chargés de procéder à la passation d'un marché de fourniture de papier.

Le Conseil municipal **PROPOSE**

DE SOUMETTRE la candidature de la commune de LUSIGNY-SUR-BARSE pour intégrer le groupement de commandes pour le marché fourniture de papier

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous documents à intervenir au titre du présent exposé des motifs

D'APPROUVER le lancement de la consultation relative aux prestations susvisées

D'AUTORISER Monsieur le Maire de la Ville de Troyes ou son représentant à signer le marché public relatif aux prestations susvisées avec les titulaires qui seront désignés par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur

DEMANDE l'admission en créances éteintes pour la somme de 119.83 €

DEMANDE la modification du budget général

Suite aux admissions en non valeurs, en créances éteintes, et à l'ajustement de certains crédits, il convient de modifier les crédits budgétaires comme suit :

BUDGET GENERAL			
Investissement	Dépenses	1641 - Emprunts	4 420.00 €
	Recettes	10226 - Taxe d'aménagement	4 420.00 €
Fonctionnement	Dépenses	6541 - Créances admises en non valeurs	220.00 €
		6542 – Créances éteintes	150.00 €
		66111- Intérêts réglés à l'échéance	1 270.00 €
		6718 – Autre charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 704.00 €
	Recettes	74121 – Dotation de solidarité rurale	4 344.00 €

DEMANDE l'admission en non-valeur pour 214.29 € (sommes dont le comptable n'a pu recouvrer les titres)

Acquisition matériel informatique

Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école primaire, il a été décidé d'acquérir du matériel informatique, ainsi qu'une autre classe non encore équipé de matériel interactif.

Suite aux divers devis proposés, le conseil municipal a décidé de retenir le devis d'ACCES BUREAUTIQUE, pour un montant de 5 384.72 € HT soit 6 461.66 € TTC

Pavillon bleu -adhésion 2018

Reconduction de l'adhésion pour 2018

Personnel Communal - Chèques CADO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTÉ d'offrir aux agents de la commune un chèque CADO pour les fêtes de fin d'année et charge le Maire de faire le nécessaire.

Personnel Communal - création et suppression de postes - modification du tableau des effectifs

Considérant qu'un des agents, titulaire à temps complet, sera admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2018, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à temps

complet avec effet 1^{er} janvier 2018

Personnel Communal - Création de poste

Le Conseil municipal **DECIDE**

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité allant du 27 octobre 2017 au 08 juillet 2018 inclus, pour une durée hebdomadaire de service de 20/35^{ème} annualisés, IB 347.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2017

VOIRIE – Réfection d'un chemin – demande de la commune de Courteranges – Participation au coût des travaux

Le Maire donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur le Maire de la commune de Courteranges, sollicitant auprès de notre commune une aide financière afin de participer à l'aménagement du chemin desservant, la ferme du Râle.

Le Conseil Municipal, DECIDE, en l'état, de ne pas s'engager financièrement dans cette opération.

Acquisition de structures multisports

Le Conseil Municipal, **PREND CONNAISSANCE** de diverses propositions concernant la fourniture de structures multisports qui pourraient être installées sur l'emplacement de l'ancien stade municipal afin d'être mises à disposition libre des jeunes de la commune.

Considérant les normes et contraintes en matière d'installation de structures accessibles au public, il conviendrait de se rapprocher d'un organisme agréé ou d'envisager la fourniture de matériel comprenant également la pose.

RETIENT le principe de mettre en place des structures multisports.

DONNE mandat au Maire pour donner suite à ce dossier

Illuminations pour les fêtes de fin d'année

EVOQUE une proposition formulée par Monsieur le Maire de la commune de Thennelières souhaitant rationaliser les coûts et moyens concernant la mise à disposition de personnel et matériel pour procéder, dans nos communes respectives, à l'installation des illuminations de fin d'année.

Les communes susceptibles d'être intéressées seraient : Clérey, Fresnoy-le-Château, Thennelières et Lusigny-sur-Barse.

Les coûts seraient répercutés aux communes bénéficiaires au prorata du service rendu (location de nacelle de l'ordre de 168 € HT / jour et le taux horaire de l'agent communal : 16 €

Après délibéré, le Conseil Municipal, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** pour adhérer à la démarche sous réserve que cette opération puisse être programmée en tenant compte du calendrier de nos manifestations locales (notamment le marché de Noël des 2 et 3 décembre prochains)

Acquisition de matériel pour illuminations

Afin de compléter le matériel déjà en notre possession et pouvant être installé, notamment pour les fêtes de fin d'année, **PROPOSE** d'accorder un crédit de l'ordre de 1000 € HT permettant de procéder à l'acquisition de guirlandes et motifs lumineux.

DIT que cette dépense sera financée sur les crédits disponibles du budget général de la commune – section investissement.

ECONOMIE / COMMERCE : Ouvertures dominicales 2018

RAPPELLE la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2015 permettant d'accorder les dérogations nécessaires à l'ouverture dominicale des commerces de la commune.

Considérant que la commune peut accorder ces dérogations pour 5 dimanches / an,

ARRETE les dates ci-après : 13 mai, 17 juin, 8 juillet, 7 octobre et 16 décembre.

Par ailleurs, notre intercommunalité de rattachement (Troyes Champagne Métropole) pourra accorder les dérogations nécessaires pour 7 dimanches supplémentaires.

DIT que le Président UAEL (Union des Acteurs Economiques de Lusigny) également conseiller municipal sera l'interlocuteur pour informer les commerçants des dates retenues et recueillir leurs souhaits pour les années futures.

ACCUEIL PERISCOLAIRE et ACCUEIL COLLECTIF de MINEURS (ACM) – Avenant à la convention conclue avec la Ligue de l'Enseignement

RAPPELLE que la commune organise au bénéfice des familles un accueil périscolaire ainsi qu'un accueil collectif des mineurs (anciennement Centre de Loisirs).

L'organisation de ces prestations est confiée à la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'une convention d'objectif conclue en 2009 et ayant fait l'objet, chaque année, d'un avenant définissant la participation financière de la commune.

PRECISE que cette convention arrive à son terme le 31 décembre prochain.

DIT, par ailleurs, que dans le cadre de la légalité, il convient de procéder à une mise en concurrence soit sous la forme de marché public ou d'une délégation de service public.

Afin, d'une part, de pérenniser le service tel qu'il est organisé actuellement, et d'autre part, de finaliser le dossier d'appel d'offres en respectant les formes et délais de procédure,

PROPOSE de proroger, à titre exceptionnel, la convention nous unissant avec la Ligue de l'enseignement jusqu'au 31 août 2018.

Par ailleurs, la subvention d'équilibre à accorder à la Ligue de l'Enseignement serait portée à 32 864 € pour la durée de cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

ACCEPTE de conclure avec la Ligue de l'Enseignement un avenant comme indiqué ci-dessus.

En ce qui concerne la subvention d'équilibre,

DIT que cette dépense sera inscrite au budget général de la commune – section de fonctionnement – exercice 2018.

Questions et informations diverses

REND COMPTE du dernier conseil de l'école primaire :

Remerciements du personnel enseignant pour l'aménagement de la nouvelle classe

-Souhait de solliciter les services de gendarmerie afin d'effectuer des rondes de surveillance dans le cadre du Plan Vigipirate.

Installation d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) et nouveaux ordinateurs au cours des vacances d'automne.

DIT qu'une révision générale des blocs de sécurité à la Grange et aux écoles a été effectuée, pour un montant de 2879 €.

DIT qu'il a été procédé au remplacement d'un lave-vaisselle à la cantine.

EVOQUE la nécessité de procéder à l'élagage des arbres, avenue de la Gare.

CONFIRME que l'installation des bornes pour recharge électrique des voitures est en cours.

ANNONCE la création d'un point d'accueil « Pôle Emploi » dans les locaux de la Mairie chaque semaine à destination des demandeurs d'emplois des communes de l'ancienne Communauté de Communes Seine-Barse.

Délégués et suppléants désignés en vue de l'élection sénatoriale partielle

Délégués : LAUNOY Alain - TRESSOU Marie-Hélène - CARILLON Pascal - ECHIVARD Marie-Claude - PESENTI Daniel

Suppléants : - ROGER Anne - FROBERT Jean-Claude - CHARVOT Catherine

● Entretien du verger communal

L'entretien est fait par les employés communaux. Des bénévoles sont venus proposer leurs services. La Commune les remercie. Dernièrement, une équipe de bénévoles de notre village a planté des piquets d'acacias le long de la Nationale, ils sont venus avec leurs outils, leur tracteur. Les piquets ont été offerts par un Lusignien. Grâce à ces actions, le verger, donnant sur la nationale, sera prochainement entièrement clôturé, afin de pouvoir accueillir les enfants en toute sécurité. Prochainement, des troncs d'arbres serviront de petits bancs..

Vous êtes tous acteurs et votre contribution nous aidera à faire de ce verger communal un patrimoine

paysager, écologique, un lieu d'observation, un lieu pédagogique pour les écoles, de cueillette pour les habitants du village et de partage.

Rappel : toute action faite au verger par les écoles, le collège, le centre de loisirs devra être signalée en Mairie.



● Entretien de nos haies et arbres

Nous habitons dans un village arboré et bien agréable, continuons à l'entretenir.

La Commune vous remercie de tailler vos haies ou les faire tailler de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et de couper les branches de vos arbres qui pourraient être gênantes et gêner la visibilité des passants. Pensons également à ramasser les feuilles pouvant générer des accidents.

